



DIRECTION des AFFAIRES GÉNÉRALES et JURIDIQUES  
SECRETARIAT GÉNÉRAL  
SERVICE des MARCHÉS PUBLICS  
JFD/MCL

## MAIRIE DE PÉRIGUEUX AVIS d'APPEL PUBLIC à la CONCURRENCE

---

### **Collectivité qui passe le marché :**

Commune de Périgueux– 23, rue Wilson - B.P. 20130 – 24005 PERIGUEUX CEDEX  
☎ : 05 53 02 82 00 - 💻 : 05 53 07 09 52

**Pouvoir adjudicateur :** Monsieur le Maire de Périgueux.

### **Objet du marché :**

Déménagement de la Médiathèque Pierre Fanlac – 12, avenue Georges-Pompidou à Périgueux.  
CPV Principal : 63110000 – CPV complémentaire : 63121100

### **Caractéristiques et forme du marché :**

La présente consultation est une procédure adaptée. Elle est soumise aux dispositions de l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016.

### **Durée du marché :**

Le marché sera passé pour une opération prévue entre septembre 2018 (déménagement) et juillet 2019 (ré-emménagement).

### **Justifications à produire (lors de la remise des offres) :**

- DC 1 complété et signé (Lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses cotraitants, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefe.gouv.fr> , thème : marchés publics),
- DC 2 complété et signé (Déclaration du candidat, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefe.gouv.fr>, thème : marchés publics),
- Une attestation d'assurance en responsabilité civile et professionnelle.
- Les références pour des opérations similaires menées pour des médiathèques.

**Critères de choix des offres** : offre la plus avantageuse en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- **Valeur technique de l'offre : qualité de la réponse, conformité à la demande, notamment sur le lieu de stockage : 60 %**
- **Offre de prix : 30 %**
- **Impact écologique de l'offre : 10 %**

**Date limite de réception des offres**

Les offres devront parvenir en Mairie avant le :

**Vendredi 4 Mai 2018 avant 12 heures** à la Mairie de PERIGUEUX  
23 rue du Président Wilson – BP 20130 – 24005 PERIGUEUX cedex

L'enveloppe d'envoi devra mentionner :

**Monsieur le Président de la Commission Municipale d'Appel d'offres**  
**« Appel d'offres pour le déménagement de la Médiathèque Pierre Fanlac**  
**- ne pas ouvrir»**  
**Société : ...**

La transmission des offres par voie électronique sera autorisée sur le site [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr).

Les candidatures seront entièrement rédigées en français.

**Renseignements et retrait du dossier de consultation :**

Les candidats désireux de prendre part à l'appel d'offres pourront retirer le dossier fixant les conditions détaillées de la consultation sur le site [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr)

- Renseignements d'ordre technique :

**Monsieur Jean-Marie Barbiche**

Médiathèque Pierre Fanlac -12 avenue Georges-Pompidou - 24000 PERIGUEUX.

☎ : 05 53 45 65 45 - 05 53 45 65 30 - [jean-marie.barbiche@perigueux.fr](mailto:jean-marie.barbiche@perigueux.fr)

**Madame Valérie Benne**

Médiathèque Pierre Fanlac -12 avenue Georges-Pompidou - 24000 PERIGUEUX.

☎ : 05 53 45 65 45 - 05 53 45 65 33 - [valerie.benne@perigueux.fr](mailto:valerie.benne@perigueux.fr)

**Délai de validité des offres** : 200 jours

**Unité monétaire utilisée** : L'euro

**Modalités de financement et de paiement du marché :**

Le financement sera effectué par la collectivité, sur fonds propres.  
Règlement par acomptes effectués sur présentation de décomptes mensuels

**Instance auprès de laquelle pourront être introduits les recours :**

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de BORDEAUX - 9, rue  
Tastet – CS 21490 - 33063 BORDEAUX cedex.  
Renseignements sur recours : idem - Délai de recours : 2 mois.

Date d'envoi à la publication : **Mercredi 4 Avril 2018**

★ ★ ★